

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON

Semestre 2

Approches comparées

5 crédits ECTS

Irlandais

Présentation

Responsable du cours : le-la lecteur-riche d'irlandais

Ce cours est une initiation à la langue irlandaise moderne. Il est obligatoire pour les étudiant-e-s de Licence de breton et celtique et mutualisé avec le cours dispensé dans le cadre du Centre interdisciplinaire des langues (CIL).

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Ecrit - devoir surveillé	60	50%	REGIME GENERAL MEME MCC QUE CIL
	Contrôle ponctuel	Oral	10	50%	REGIME GENERAL MEME MCC QUE CIL
	CT	Oral	10	100%	REGIME SPECIAL EXAMEN MEME MCC QUE CIL

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	10	100%	MEME MCC QUE CIL

Histoires des études celtiques

Présentation

Responsable du cours : Youenn Léon

Historiographie des Celtes

L'objet de ce module, réparti sur deux semestres, est historiographique : il vise à étudier les discours qui ont été tenus au cours de l'histoire à propos des Celtes. Selon les lieux, les époques et en fonction du développement des disciplines scientifiques, les définitions données au terme de même que les récits au sujet des populations appelées Celtes ont été modelés de manière variable. Sous l'apparente unité que suggère le mot, se cache une pluralité de perceptions, parfois concurrentes, tant dans la sphère publique que dans les milieux scientifiques. Partie de la linguistique qui a défini un groupe de langues sous l'appellation celtiques, la question des Celtes a tôt fait d'intéresser de nombreuses autres disciplines telles que l'histoire, l'archéologie mais aujourd'hui également la génétique.

Dans ce premier volet du cours, il s'agira d'étudier l'émergence et l'évolution des définitions à leur sujet depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, en passant par l'Époque moderne. Ce tour d'horizon a pour fonction de dévoiler les notions qui soutiennent l'établissement des Études Celtiques en tant que champ disciplinaire : où et comment naissent-elles ? Selon quelle(s) définition(s) ? Comment ces définitions évoluent-elles ? Il s'agit ici d'introduire des notions clés pour permettre aux étudiant.es de se situer au sein du champ disciplinaire. Cette première approche servira d'introduction aux thèmes abordés lors du second semestre, qui concernera plus particulièrement les enjeux scientifiques actuels autour de la question. Les étudiant.es devront être capables d'identifier les principales définitions au sujet des Celtes et les grands moments qui ponctuent leur existence en tant que notion historique.

Bibliographie :

Brunaux Jean-Louis (2018), *Les Gaulois*, Paris, Perrin.

Brunaux Jean-Louis (2014), *Les Celtes, histoire d'un mythe*. Paris, Belin.

Demoule Jean-Paul (2023 [2014]), *The Indo-Europeans. Archaeology, Language, Race and the Search for the Origins of the West*, New-York, Oxford University Press.

Guiomar Jean-Yves (2019 [1987]), *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIX^e s.*, 1987.

Morvan Malo (2017), *Définir la langue bretonne*, thèse de doctorat, Paris-Descartes.

Rio Joseph (1999), *Mythes fondateurs de la Bretagne. Aux origines de la celtomanie*, Rennes, Ouest-France.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Écrit - devoir surveillé	60	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Écrit - devoir surveillé	60	100%	